

PROCES-VERBAL

DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE TROINEX

Lundi 22 mai 2006 à 20h00

- Présents :**
- M. Jean-Pierre Waefler, Président
 - Mmes Dominique Bernardet, Annick Deshayes, Margrit Grodecki, Brigitte Martin, Conseillères municipales
 - MM. Jean Berthet, Alain Forestier, Jean-Louis Kaiser, Dominique Kroug, Guy Lavorel, Charles Matringe, Joseph Menu, Christian Pittet, Jean-Marc Styner, Marc Truan, Michel Zuber, Conseillers municipaux
 - MM. Jacques Magnenat, Maire
Paul Buclin et Yves Meynard, Adjoint
 - M. Olivier Niederhauser, Secrétaire communal
- Excusé :**
- M. Enrico Querio, Conseiller municipal

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 24 avril 2006
2. Communications du Bureau du Conseil municipal
 - 2.1 Course pédestre de Bernex
3. Communications de la Mairie :
 - 3.1 Suite donnée aux questions posées lors de la dernière séance
 - 3.2 Lettre de M. Cramer concernant Genève-Sud
 - 3.3 Travaux de soutènement des berges du ruisseau des Marais
 - 3.4 Cimetière
 - 3.5 Drapeaux à la place de la Mairie
 - 3.6 Distribution des Sakatris
 - 3.7 Location de la salle du 2^{ème} étage de la Mairie
 - 3.8 Organisation des classes pour la rentrée scolaire 2006-2007
 - 3.9 Service civil et engagement éventuel de « civilistes »
 - 3.10 Pratique du skate sur la place de la Mairie
 - 3.11 Festival «End of the Summer »
4. Election du Bureau du Conseil municipal pour la période du 1^{er} juin 2006 au 31 mai 2007
5. Approbation des comptes 2005 :
 - 5.1. Rapport de la commission des finances
 - 5.2. Rapport de la fiduciaire
 - 5.3. Approbation du compte rendu administratif et financier pour 2005
 - 5.4. Vote des délibérations approuvant les comptes 2005
6. Propositions individuelles et questions
 - 6.1 Nouveau camion de la voirie
 - 6.2 Flash-info du mois de mai

- 6.3 Démission de M. Zuber
- 6.4 Nouvelle salle communale et de sport
- 6.5 Site intranet
- 6.6 Poubelles de tri sélectif à l'école
- 6.7 Déchetterie mobile lors de manifestations
- 6.8 Utilisation de vaisselle compostable lors des manifestations
- 6.9 Bénévolat lors du Mondial de football
- 6.10 Places de parc réservées aux personnes handicapées dans le parking semi-enterré
- 6.11 Voyage du Conseil municipal

M. Waefler, Président, ouvre la séance à 20h00 et donne lecture de l'ordre du jour qui n'appelle pas de remarque.

1. Approbation de procès-verbal de la séance du 24 avril 2006

M. Kaiser souhaite corriger le titre du point 7.6 car la raison de son intervention était pour une ouverture accrue du local, ce que confirme M. Forestier.

La parole n'étant plus demandée, le procès-verbal est accepté à l'unanimité.

2. Communication du Bureau du Conseil municipal

2.1 Course pédestre de Bernex

M. Waefler donne les résultats des Conseil municipaux qui ont participé à cette course, à savoir : M. Kroug 10^{ème} ; M. Styner 12^{ème} ; Mme Deshayes 22^{ème} et M. Lavorel 23^{ème}. La commune de Troinex est arrivée au 4^{ème} rang par équipes.

3. Communications de la Mairie

Communications de M. Magnenat, Maire

3.1 Suite donnée aux questions posées lors de la dernière séance

- **Déchetterie** : M. Magnenat indique qu'une nouvelle benne sera installée à la déchetterie. Elle sera divisée en 2 compartiments : 1 PET et 1 verre, ces containers étant les plus vite remplis. Cette benne sera fermée à clé et servira de tampon lorsque l'une ou l'autre des deux bennes à PET ou à verre est à saturation, le service communal se chargeant d'ouvrir la benne en attendant la levée faite par M. Dupertuis. Quant à la benne à PET principale, elle sera munie d'autocollants indiquant qu'il faut écraser les bouteilles avant de les vider dans la benne et ses ouvertures seront modifiées afin qu'il ne soit pas possible de jeter un sac entier comme cela se fait encore trop souvent.
- **Container à « Ptitsbouchons »** : Toujours à la déchetterie et suite à la remarque de Mme Bernardet, M. Magnenat indique qu'un container à « ptitsbouchons » sera installé dans la cabane et sera sorti les vendredis et samedis, sous surveillance uniquement, afin d'éviter toute mauvaise utilisation ou acte de vandalisme.

3.2 Lettre de M. Cramer concernant Genève-Sud

Lors de la dernière séance, M. Querio a fait part aux Conseillers municipaux d'un courrier qu'il avait reçu de M. Robert Cramer, Conseiller d'Etat, concernant l'étude Genève-Sud, courrier adressé «Aux associations et milieux intéressés» et dont les communes n'avaient pas eu connaissance.

La Mairie a écrit à M. Cramer pour s'étonner de n'avoir pas reçu de copie de cette lettre et pour savoir à qui elle était adressée, mais n'a pas encore eu de réponse à ce jour.

3.3 Travaux de soutènement des berges du ruisseau des Marais

M. Magnenat informe les Conseillers municipaux qu'il y a 2 ans environ, des riverains du ruisseau des Marais ont signalé à la Mairie qu'un mur de soutènement ainsi que certaines parties des berges de ce cours d'eau, en aval du Pont-Rouge, s'affaissaient en raison de l'érosion. Par ailleurs, ces problèmes

ont commencé à déstabiliser un collecteur qui passe devant le mur de soutènement et qui est fixé à ce dernier. Le collecteur en question récupérant des eaux usées en provenance de Veyrier et de Troinex et les berges du ruisseau concernées par ce problème se trouvant sur les deux communes, une étude a été commandée par le service technique de Veyrier à un bureau d'ingénieurs. Les travaux nécessaires étaient évalués, l'année passée, à Fr. 65'000.- (dont 26%, soit environ Fr. 17'000.-, à la charge de notre commune) et ont fait l'objet d'une autorisation de construire délivrée en septembre 2005.

Entre-temps et dans le cadre de l'examen du dossier de demande d'autorisation, il a été constaté qu'un problème identique d'érosion et de risque d'affaissement du collecteur existait en aval du Pont-Rouge. Afin de ne pas effectuer une deuxième série de travaux, il a été décidé de demander une autorisation complémentaire et de planifier l'ensemble des travaux pour cet été, lorsque le niveau d'eau du ruisseau est le plus bas. Le coût de cette 2^{ème} étape étant estimé à Fr. 40'000.-, le montant total à la charge de notre commune sera d'environ Fr. 27'000.- et la Mairie proposera, lors de séance du mois de juin, de voter un crédit supplémentaire pour cette dépense. M. Magnenat rappelle que le 1^{er} crédit de Fr. 17'000.- était inscrit au budget de fonctionnement 2005 (compte 7100.3140) et que cette somme n'a bien sûr pas été dépensée.

3.4 Cimetière

M. Magnenat informe le Conseil municipal que la Mairie est toujours dans la phase d'étude de l'amélioration de l'accès du cimetière pour les personnes à mobilité réduite. Cependant elle a entrepris dernièrement des travaux de nettoyage du columbarium ainsi qu'une réfection des plates-bandes. Le Conseil municipal sera tenu au courant de l'évolution du dossier.

3.5 Drapeaux à la place de la Mairie

M. Magnenat indique qu'afin de mettre en valeur notre commune lors d'événements officiels ou de fêtes, 3 mâts pour oriflammes seront installés sur la place de la Mairie, dans le carré d'herbe qui accueille la statue du cheval.

3.6 Distribution des Sakatris

La distribution de ces sacs pour le tri sélectif des déchets s'est bien déroulée. Environ 140 familles troinésiennes se sont présentées pour recevoir leur sac, en présence de son inventeur, M. Hostettler. Pour celles et ceux qui n'auraient pas pu venir vendredi, un sac gratuit par ménage est à disposition au guichet de la mairie et des sacs supplémentaires peuvent être achetés au prix de Fr. 6.- / pièce.

Communication de M. Meynard, adjoint

3.7 Location de la salle du 2^{ème} étage de la mairie

M. Meynard indique que ces locaux ont été loués dès le 1^{er} mai 2006 à la Fondation GLORIAMUNDI. Deux des membres du Conseil de fondation sont un couple qui habite notre commune, M. et Mme SPADONE (Madame SPADONE est présidente de la Fondation). Ces personnes travaillaient jusqu'à présent à domicile, mais leurs enfants grandissant, ils cherchaient des bureaux dans la région et ils sont très heureux d'avoir trouvé cette salle de la mairie.

Le but de cette fondation est d'assister des œuvres caritatives, manquant de moyens, en réalisant gracieusement le matériel d'information et de communication qui leur permet de mieux se faire connaître.

Compte tenu de la nature de l'activité de cette fondation à but non lucratif, la Mairie a fixé un loyer plus bas que prévu, soit Fr. 1'000.- par mois.

M. Meynard rappelle enfin que plusieurs annonces dans différents journaux ont été publiées et qu'aucune autre offre sérieuse pour la location de ces locaux n'est venue en retour.

3.8 Organisation des classes pour la rentrée scolaire 2006-2007

M. Meynard indique que très peu de changements dans l'effectif interviendront l'année prochaine et fait circuler un tableau indiquant l'effectif des classes. Il ajoute qu'environ 50 élèves viendront de Plan-les-Ouates.

Communication de M. Buclin, adjoint

3.9 Service civil et engagement éventuel de « civilistes »

Suite à la question posée par M. Kaiser au dernier Conseil municipal, M Buclin indique que la Mairie s'est renseignée concernant la possibilité de faire appel à des « civilistes » pour encadrer les jeunes et servir de « grands frères » par exemple. Elle n'a cependant pas encore obtenu toutes les informations concernant les conditions d'engagement de ces personnes.

La directrice adjointe du Collège de Staël a confirmé que cet établissement bénéficie des services, depuis 2 ans environ, de personnes qui doivent accomplir un service civil et dont la tâche principale est de faire le lien entre les élèves et les professeurs, ceux-ci n'ayant pas toujours le temps d'être à l'écoute des jeunes en dehors des heures de cours, ou de surveiller les alentours du collège. Les expériences faites jusqu'à présent dans ce domaine sont plutôt positives, mais dépendent beaucoup de la personnalité, de la motivation et de la formation du civiliste.

Nous espérons que nous aurons davantage d'informations à vous donner lors de la séance du mois de juin.

3.10 Pratique de skate sur la place de la Mairie

M. Buclin indique que des jeunes ont pris l'habitude depuis quelques mois de faire du skate sur la place de la Mairie, les marches en béton se prêtant bien pour « slider » ou pour faire des « grabs ».

La Mairie a accepté la présence de ces jeunes skateurs jusqu'à présent, étant donné qu'elle n'a pas d'autre emplacement à leur proposer. Cependant, elle est consciente que certaines marches et bordures en béton ont été légèrement abîmées et qu'avec l'arrivée des beaux jours, cette activité ne sera pas compatible avec la terrasse du tea-room. La Mairie cherche donc une solution soit provisoire, soit pour l'aménagement d'un petit skate-parc définitif et les idées des Conseillers municipaux à ce sujet sont les bienvenues. Mme Martin souhaite préciser qu'il faut tenir compte du fait que les enfants aiment être vus dans un endroit central.

3.11 Festival « End of the Summer »

La Mairie a convié les organisateurs de ce festival ainsi que les représentants des autorités des communes voisines, des divers groupes du Conseil municipal, la Police, les douanes, et divers représentant de l'Etat à une séance de concertation afin de donner son préavis. Les organisateurs ayant « omis » de venir à cette réunion, la Mairie ne sait pas si ce projet reste d'actualité, mais si une demande d'autorisation est faite, elle donnera un préavis négatif. Rappelons que ce festival était prévu sur le territoire de la commune, à la route de Bossey, et que les organisateurs comptaient sur la venue de 7'000 personnes par jour, durant 3 soirées au début du mois de septembre

4. Election du Bureau du Conseil municipal pour la période du 1^{er} juin 2006 au 31 mai 2007

Sur proposition de la Mairie et selon le principe du tournus en vigueur, sont élus à l'unanimité :

- Présidente : Mme Dominique Bernardet
- Vice-Président : M. Charles Matringe
- Secrétaire : M. Stéphane Riem
- Vice-Secrétaire : M. Olivier Niederhauser

5. Approbation des comptes 2005

5.1 Rapport de la commission des finances

M. Truan donne lecture du rapport (annexe 1) qui n'appelle aucun commentaire.

5.2 Rapport de la fiduciaire

M. Waefler lit les conclusions du rapport de la fiduciaire approuvant les comptes communaux.

5.3 Approbation du compte-rendu administratif et financier pour 2005

Après avoir donné lecture des conclusions du compte-rendu, M. Magnenat indique que certains textes de la version que les conseillers municipaux ont reçue seront encore remaniés sur la forme et non sur le fond.

Le compte-rendu administratif et financier pour 2005 est accepté à l'unanimité.

5.4 Vote des délibérations approuvant les comptes 2005

Mme Martin n'ayant pas reçu le procès-verbal de la commission des finances estime ne pas être en mesure de se prononcer sur ce sujet et indique qu'elle s'abstiendra lors des votes.

M. Waefler donne lecture de la délibération suivante :

**APPROBATION DU COMPTE DE FONCTIONNEMENT, DU COMPTE
D'INVESTISSEMENT, DU FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS, DU
COMPTE DE VARIATION DE LA FORTUNE ET DU BILAN AU
31 DECEMBRE 2005**

vu les articles 30, al. 1, lettre f) et 75, al. 1 de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984,

vu le compte administratif pour l'exercice 2005 qui comprend le compte de fonctionnement et le compte d'investissement,

vu le compte rendu financier pour l'exercice 2005 qui comprend le bilan et les tableaux demandés par le département,

vu le rapport de la commission des finances du 8 mai 2006,

sur proposition de la Mairie,

LE CONSEIL MUNICIPAL

décide par 14 oui et 1 abstention

1. *D'approuver le compte rendu financier de l'exercice 2005.*
2. *D'approuver le compte de fonctionnement 2005 pour un montant de Fr. 5'260'404.71 aux charges et de Fr. 7'197'994.86 aux revenus, l'excédent de recettes s'élevant à Fr. 1'937'290.15.*
3. *D'approuver le compte d'investissement 2005 pour un montant de Fr. 895'621.46 aux dépenses et de Fr. 105'600.- aux recettes, les investissements nets s'élevant à Fr. 790'021.46.*

D'approuver le financement des investissements nets de Fr. 790'021.46 par l'autofinancement à raison de Fr. 2'680'608.15 au moyen de la somme de Fr. 743'318.- représentant les amortissements inscrits au compte de fonctionnement et au moyen de l'excédent de revenus du compte de fonctionnement s'élevant à Fr. 1'937'290.15.
L'excédent de financement s'élève à Fr. 1'890'586.69.
5. *D'approuver l'augmentation de la fortune nette de Fr. 1'937'290.15 représentant l'excédent de recettes du compte de fonctionnement.*
6. *D'approuver le bilan au 31 décembre 2005 totalisant à l'actif un montant de Fr. 49'228'609.27 qui se compose de :*

- Patrimoine financier (natures de 10 à 13)	Fr.	36'042'357.85
- Patrimoine administratif (natures 14 à 17)	Fr.	<u>13'186'251.42</u>
Total de l'actif	Fr.	49'228'609.27

Et au passif un montant de Fr. 49'228'609.27 qui se compose de :

- Engagements courants et passifs transitoires (natures 20 et 25)	Fr.	358'515.45
- Dettes à court, moyen et long termes (natures 21 et 22)	Fr.	16'183'459.20
- Provisions (nature 24)	Fr.	2'591'609.50
- Engagements envers les financements spéciaux et les préfinancements (nature 28)	Fr.	5'984'493.35

- Fortune nette (nature 29)	Fr. 24'110'531.77
Total du passif	Fr. 49'228'609.27

Les engagements en faveur de tiers hors bilan s'élèvent à Fr. 0.- au 31.12.2005.

M. Waefler donne ensuite lecture de la délibération suivante :

**APPROBATION DES CREDITS BUDGETAIRES SUPPLEMENTAIRES
ET LES MOYENS DE LES COUVRIR POUR 2005**

Vu les articles 30, al. 1, lettre d) et 75, al. 1 de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984,

vu le rapport de la commission des finances du 8 mai 2006,

sur proposition de la Mairie,

LE CONSEIL MUNICIPAL

décide par 14 oui et 1 abstention

- 1. D'accepter les crédits budgétaires supplémentaires 2005 figurant sur la liste annexée (Annexe 2), pour un montant total de Fr. 252'450.92.*
- 2. Ces crédits budgétaires supplémentaires sont couverts par les plus-values enregistrées aux revenus ainsi que par les économies réalisées sur d'autres rubriques de charges.*

6. Propositions individuelles et questions

6.1 Nouveau camion de la voirie

Mme Grodecki souhaite savoir si le nouveau camion de la voirie est arrivé. M. Magnenat lui répond que le véhicule qui circule actuellement dans la commune est en prêt et que le camion définitif devrait être livré dans les prochaines semaines.

6.2 Flash-info du mois de mai

M. Pittet s'étonne de ne pas avoir vu inscrit l'auberge de la Chaumière dans le tableau des investissements présenté dans ce numéro du Flash-Info. M. Meynard lui répond que la Chaumière fait partie du patrimoine financier et n'est donc pas mentionnée dans ce tableau.

6.3 Démission de M. Zuber

M. Zuber informe le Conseil municipal de sa démission pour la fin du mois de juin, ce dernier ayant décidé de prendre une retraite anticipée et de s'installer à l'étranger. M. Meynard remercie M. Zuber pour son investissement dans la vie politique et associative dans la commune et lui souhaite déjà « bon vent ».

6.4 Nouvelle salle communale et de sport

M. Kaiser souhaite savoir si la réunion annoncée avec le Conseil administratif de Plan-les-Ouates a déjà eu lieu. M. Magnenat lui répond qu'une date doit encore être fixée très prochainement.

6.5 Site intranet

M. Styner suggère que le règlement du Conseil municipal soit mis en ligne sur le site intranet destiné aux Conseillers municipaux. La Mairie s'en occupera.

6.6 Poubelles de tri sélectif à l'école

M. Styner demande des nouvelles des poubelles de tri sélectif prévues dans les préaux de l'école. M. Magnenat lui répond qu'un modèle de ces poubelles a été présenté vendredi passé lors de la distribution des sakatris et que les poubelles devront encore être peintes avant d'être installées.

6.7 Déchetterie mobile lors de manifestations

M. Styner aimerait savoir si la Mairie a prévu un système de déchetterie mobile pour les prochaines manifestations (Coupe du monde, Fête de la musique, etc.). M. Magnenat lui répond que la Mairie a fait l'acquisition d'une benne compartimentée mobile qui sera mise à disposition lors des manifestations communales.

6.8 Utilisation de vaisselle compostable lors des manifestations

M. Kroug demande si la Mairie a étudié la possibilité d'utiliser de la vaisselle compostable lors des manifestations communales. M. Buclin lui répond que jusqu'à présent les essais ont été peu concluants, tant en ce qui concerne la qualité que le traitement après utilisation. M. Waefler souhaite préciser que du matériel de meilleure qualité existe actuellement.

6.9 Bénévolat lors du Mondial de football

M. Lavorel souhaite connaître les tâches des bénévoles lors de la retransmission des matchs de football du Mondial. M. Buclin lui répond que chaque personne inscrite sera contactée prochainement afin de préciser les tâches de chacun.

6.10 Places de parc réservées aux personnes handicapées dans le parking semi-enterré

Mme Martin se demande s'il y a une obligation à réserver 2 places aux personnes handicapées dans le parking semi-enterré, vu que ces dernières sont peu utilisées. La Mairie se renseignera.

6.11 Voyage du Conseil municipal

Suite à l'annulation du voyage prévu à Lisbonne en raison du trop faible nombre de participants, un concept plus léger sera proposé sur la base d'un week-end proche de Genève, de manière à ce que ceux qui le souhaitent ne rejoignent le groupe que pour le dîner du samedi soir. Après 2 propositions de dates, le week-end du 14 et 15 octobre est retenu. Une ou deux propositions de destination seront ensuite soumises au choix des Conseillers.

Avant de conclure, M. Magnenat souhaite remercier M. Waefler pour son année de présidence du Conseil municipal. L'assemblée applaudit ce dernier.

La parole n'étant plus demandée, le Président clôt la séance à 20h55.

Le Président :
M. J-P. Waefler

Le secrétaire :
M. O. Niederhauser

Un Conseiller municipal :

Annexe 1

Commune de Troinex

RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES DU 8 MAI 2006

Présents : M. Alain Forestier, Président
Mme Annick Deshayes, MM. Jean Berthet, Jean-Louis Kaiser, Joseph Menu, Enrico Querio,
Jean-Marc Styner, Marc Truan, Jean-Pierre Waepler et Michel Zuber
M. Jacques Magnenat, Maire
MM. Paul Buclin et Yves Meynard, Adjoints
M. Olivier Niederhauser, Secrétaire communal

Cher(e)s Collègues,

M. Alain Forestier remplace à la Présidence de la Commission M. Jean-Marc Siegrist, Conseiller municipal démissionnaire, et salue l'arrivée d'un nouveau commissaire en la personne du soussigné.

Le principal objet de la séance est l'examen des comptes 2005 de la Commune.

Force est de constater que, bien que la gestion des finances de la Commune soit restée dans « la même lignée », les années se suivent et ne se ressemblent pas. Cette même commission approuvait en effet le 9 mai de l'année dernière un déficit de CHF 900'073.- qualifié de « catastrophique » par le rapporteur. Cette année, la Mairie adopte le qualificatif d'« historique » à l'égard du surprenant excédent de revenus de CHF 1'937'290.15, dû, outre les efforts répétés de la Mairie pour juguler les charges, à l'amélioration soudaine des recettes fiscales communiquées par le Département des finances.

Avant que la Commission ne passe en revue l'ensemble des comptes, M. Yves Meynard, Adjoint, présente la liste des membres du personnel de la Mairie, en vue de justifier les charges salariales. Plusieurs cas de maladie de longue durée sont signalés. Ils péjorent quelque peu ces chiffres et semblent être une préoccupation pour la Mairie.

L'ensemble des comptes sont ensuite passés en revue et les Commissaires ont pu poser les questions qu'ils souhaitaient (voir annexe 1).

Les comptes 2005 tels que présentés et vérifiés par la FIDUCIAIRE PRIVEE SA montrent :

un total de charges de CHF 5'260'404,71, soit 6% en dessous du budget
un total des revenus de CHF 7'197'694.86, soit 26% au-dessus du budget
un excédent de revenus de CHF 1'937'290.15

La Commission a approuvé à l'unanimité l'ensemble des comptes de fonctionnement, le bilan ainsi que le compte des investissements et recommande au Conseil municipal d'en faire de même.

Second objet à l'ordre du jour, la motion « Recensement des investissements prévisibles à long terme (10 ans) »

La motion est signée par Mme Dominique Bernardet et MM. Alain Forestier, Christian Pittet, Jean-Marc Siegrist et Michel Zuber, conseillers municipaux.

Le texte de la motion une fois relu, M. Alain Forestier rappelle le contexte qui a conduit les motionnaires à pouvoir disposer d'un outil permettant d'avoir une vue d'ensemble à long terme sur les investissements de la Commune et de permettre le cas échéant une parfaite priorisation des investissements.

M. Olivier Niederhauser, Secrétaire général, a envoyé aux commissaires, en annexe à la convocation, un tableau de bord intitulé « Plan des investissements 2004-2008 et financements prévus » qui pourrait être utile pour évaluer les investissements.

La discussion qui a suivi fut nourrie, chaque commissaire exprimant son avis sur les tableaux proposés. Celui des motionnaires ne montrant peut-être pas suffisamment le « poids » des investissements, celui du secrétariat étant peut-être trop riche de chiffres. L'avis général qui semble se dégager montre bien l'intérêt à disposer d'outils complémentaires de planification plus visuelle et sur le long terme, mais en évitant toutefois de créer une « usine à gaz » qui ne ferait qu'alourdir encore la charge administrative du secrétariat. M. Olivier Niederhauser a pris note des besoins exprimés par chacun.

En conclusion, M. Alain Forestier, au nom des motionnaires, propose de laisser la Mairie travailler sur cette question, puis de faire des propositions à la commission lors d'une prochaine séance.

Troinex, le 15 mai 2006

Marc Truan
Rapporteur

Annexe : Liste des comptes concernés par les questions des membres de la commission**Compte de Fonctionnement**

0500.3110	Administration générale :	Mobilier, Machines, Matériel
0500.3184	Administration générale :	Honoraires, assurances
0500.4360	Administration générale :	Dédommagements de tiers
0800.4360	Bâtiments administratifs :	Dédommagements de tiers
0808.3120	Ferme Rosset :	Eau, énergie, combustible
0808.3140	Ferme Rosset :	Entretien immeuble par tiers
0808.3150	Ferme Rosset :	Entretien mobilier par tiers
Etat civil		
1100.3180	Police municipale :	Honoraires société de sécurité
1400.3140	Incendie et secours :	Entretien immeuble par tiers
3000.3520	Encouragement à culture :	Particip. promotions civiques
3000.3631	Encouragement à culture :	Attrib. Fonds décoration
3001.3100	Bibliothèque municipale :	Achat de livres et fournitures
3400.3650	Sports :	Subventions
3500.4340	Autres loisirs :	Location abo CFF
5400.3651	Institutions pour jeunesse :	Subvention garderie
5400.3653	Institutions pour jeunesse :	Subvention Crèche
6200.3010	Routes communales :	Traitements du personnel
6200.3130	Routes communales :	Achats fournitures et marchandises
6200.4360	Routes communales :	Dédommagements de tiers
6200.4610	Routes communales :	Subventions cantonales
7200.3180	Traitement déchets :	Frais levées ordures ménagères
7200.3181	Traitement déchets :	Frais levées autres déchets
7200.3182	Traitement déchets :	Frais traitements autres déchets
9400.4200	Charges/revenus capitaux :	Intérêts bancaires
9506.3180	Auberge Chaumière :	Honoraires

Compte des Investissements :

0809.5031	Salle communale :	Crédit étude salle gym/salle communale
-----------	-------------------	----------------------------------------

Annexe 2

Commune de Troinex		
CREDITS SUPPLEMENTAIRES 2005		
Comptes		Dépassements
0100.3190	Frais divers	10.25
0200.3040	Caisse de prévoyance	900.00
0500.3184	Honoraires, assurances	20'599.55
0500.3187	Réceptions	771.90
0800.3182	Assurance, téléphone	557.35
0803.3010	Traitement du personnel	8'809.45
0803.3030	Assurance sociales (AVS, etc)	705.80
0803.3140	Entretien immeuble par tiers	2'582.25
0803.3150	Entretien mobiliers par tiers	337.70
0808.3180	Honoraires, assurances, tél.	665.00
0900.3130	Achats fournitures et marchandises	657.75
0900.3180	Honoraires, prestations de tiers	1'504.35
1000.3130	Frais CI et passeports	6'897.20
1000.3520	Frais group. Intercom. État civil	3'311.00
1100.3180	Honoraires société de sécurité	664.10
2100.3010	Traitements du personnel	3'205.90
2100.3120	Eau, énergie, combustibles	998.25
2100.3140	Entretien immeubles par des tiers	12'223.75
2100.3150	Entretien mobilier par des tiers	9'241.40
2100.3180	Honoraires, assur. Frais Promos	11'199.70
2100.3650	Subv. Cuisines scolaires	1'120.15
3001.3190	Frais divers	40.80
3300.3120	Eau, énergie, combustibles	734.50
3300.3220	Intérêts emprunt BCGE (2003) parc	155.00
3400.3650	Subv. Activités sportives	3'200.00
5400.3120	Local jeunes-eau énergie	886.05
5400.3140	Local jeunes-entretien immeuble	1'616.75
5400.3650	subv. Inst. Pour la jeunesse	5'738.00
5800.3650	Subv. Œuvres sociales suisses	240.00
5800.3660	Allocations sociales diverses	3'206.05
6200.3010	Traitements du personnel	19'353.05
6200.3040	Caisse de prévoyance	133.10
6200.3120	Eclairage des chaussées, voirie	1'010.05
6200.3130	Achats fournitures et marchandises	18'145.95
6200.3180	Honoraires, prestations de tiers	6'003.20
6200.3190	Frais divers	243.10
6220.3220	Intérêts emprunt place et parking	1'042.95
7200.3120	Eau, énergie, combustibles	287.25
7200.3181	Frais levée autres déchets	7'553.75
7200.3183	Frais traitement ordures ménag.	6'881.70
9000.3460	Compens. aux communes françaises	12'115.91
9000.3510	Frais de perception des impôts	44'322.41
9506.3140	La Chaumière - entretien immeuble	25'754.25
9506.3180	La Chaumière - honoraires	6'824.30
	TOTAL	252'450.92